



APE



UPI

&

Rencontre des associations avec Monsieur Barro, Madame Garcia et Monsieur Sylvestre

Parents représentants:

Sylvie Gelle et Anne Lacombe pour l'APE

Monsieur Richard Witasse pour l'UPI

Chers parents, vous nous avez posé des questions autour de différents sujets. Voici les réponses apportées par l'équipe de direction lors de la réunion du **vendredi 8 septembre.**

1 - Commission ASH pour les élèves en difficulté

Pour rappel : une orthophoniste détecte une « pathologie » et peut préconiser un type d'aménagement scolaire.

Le rapport de l'orthophoniste est un point de vue : l'orthophoniste n'est pas le seul à mettre au point le protocole.

L'aménagement scolaire est décidé par l'infirmière de l'établissement et l'équipe pédagogique en prenant en compte autant que possible les préconisations des professionnels de santé. Dans ce cas une réunion a obligatoirement lieu avec les familles.

Idée de Monsieur Barro : créer une commission avec des parents, un médecin, une orthophoniste (qui ne serait pas parent d'élève)
L'enseignant de l'enfant est inclus dans la réflexion pour aider à trouver le meilleur accompagnement possible.

Rappel : tous les ans, le protocole est revu.

Comment peut-on accorder le protocole français à l'étranger ? corps médical + enseignant + famille + orthophoniste.

L'enseignant est là pour donner des infos & appliquer le protocole décidé. Il ne le juger.

La mise en place de cette commission peut être une des actions du nouveau projet d'établissement.

2 - Projet d'établissement & commissions : rôle des parents.

COMMISSION IMMOBILIERE : réunion début Octobre.

A ce jour deux projets sont élaborés.

Monsieur Barro aimerait que le projet immobilier s'inscrive dans une perspective de développement durable.

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE : se réunira vraisemblablement cette année.

Le niveau de sécurité n'a pas été relevé, et on s'inscrit dans le même dispositif que l'an dernier.

Pour la première fois, un appel d'offre a été réalisé pour la société de vigiles.

3 - Enseignement du néerlandais et intégration de LVG dans le pays d'accueil.

Monsieur Witasse rappelle que ce sujet est un cheval de bataille de l'UPI.

Monsieur Barro rappelle que par rapport aux textes de l'AEFE le néerlandais n'est

absolument pas mis de côté et que le lycée s'inscrit parfaitement dans le volume horaire recommandé.

Deux rappels sont faits par Monsieur Barro & Monsieur Sylvestre

- la particularité des Pays-Bas qui développent des parcours en anglais au niveau universitaire

- l'importance du rôle des familles. Une question est posée : comment les familles investissent elles la langue ?

- Peu d'enfants de LVG viennent du système néerlandais. Plus d'enfants issus du système néerlandais créeraient une dynamique dans l'utilisation de la langue.

- Le néerlandais est proposé jusqu'en terminale. Il est important que les élèves puissent

poursuivre l'apprentissage de la langue jusqu'au bout de la scolarité à LVG.

- Rappel : 30% des élèves au primaire choisissent le néerlandais.

4 - Pause méridienne :

Maternelle et CP : Les enfants mangent en classe à 11h45

11H45-12h15 : CE1 et CE2

12H15 - 12h45 CM1 et CM2

L'augmentation des effectifs et l'impatience des élèves pour déjeuner provoquent un

Encombrement dans le premier quart d'heure.

A partir du 11 septembre, un premier créneau pour les 6èmes et 5èmes : 12h25-12h55, et le

créneau pour les 4èmes et les 3èmes. Des ajustements d'emploi du temps seront effectués pour le 18 septembre pour améliorer la situation même si depuis le 11 septembre, la restauration s'est fluidifiée. Les lycéens ne sont pas contraints, beaucoup décident de sortir même si des places se libèrent dans les dix minutes.

5 - Rentrée des 6èmes. Les parents n'ont pas été invités à entrer, car la cohorte des élèves est importante. L'objectif était de permettre aux enfants de vivre pleinement ce passage et à la direction et aux professeurs de se consacrer exclusivement aux élèves.

6 - Comment fêter les 70 ans de l'établissement ?

Les parents peuvent être une force de proposition.

A l'heure actuelle la direction imagine surtout des événements pédagogiques et L'affirmation de la francophonie. Le caractère international de l'établissement est une

Valeur qui doit être véhiculée lors de cet anniversaire.

Les anciens élèves auront aussi un rôle à jouer.

Des spectacles d'élèves à travers par exemple l'activité théâtre, musique peut être aussi

Intéressante.

Idée aussi d'un grand repas même si ce n'est pas l'aspect prioritaire &/ou d'une première pierre du projet immobilier.

La réunion de la zone à La Haye sera aussi un temps fort.

Un concours de Logo avec renforcement de l'image de Van Gogh sera lancé

7 - la philo en première : la philo en première a une dimension complémentaire au français. Des notions telles que le droit & la justice peuvent être très intéressantes pour la suite de leurs études, notamment pour les élèves qui souhaitent préparer sciences Po.

8. Activités au collège sur la pause méridienne : l'AS est maintenant le mercredi pour les collégiens, cependant sur la pause méridienne, des parents, des enseignants et des élèves peuvent proposer des clubs tout en faisant attention de ne pas surcharger les élèves car ils ont besoin de moment sans activité

9 - Au sujet des classes européennes :

M. Barro fait remarquer que ce dispositif Parcours européen tout comme d'autres dispositifs mis en place cette année, ont anticipé les inflexions ministérielles et des demandes de l'AEFE, avec un choix de la Direction d'aller au-delà des recommandations (2h au lieu de 1h par exemple en DNL).

- AU COLLÈGE : 24 places, élèves retenus en fonction d'un ensemble de critères Notamment celui de la solidité des enseignements obligatoires.

- AU LYCEE : 48 élèves en seconde sur deux groupes : une heure en sciences et une heure en histoire. Les premières et les terminales avaient choisi la nature de leur option (science OU histoire géo) 3 remarques :

- Pour les élèves qui viennent d'autres établissements : si les enfants correspondent au profil et si des places se libèrent, une place en option européenne leur sera proposée. L'an prochain des places seront laissées vacantes pour les élèves qui ont fait un parcours d'excellence similaire dans un autre établissement.
- Pour un enfant qui n'a pas fait l'option européenne en seconde, il peut l'intégrer en Première en fonction des places disponibles. Par contre, entre la première et la terminale le changement n'est pas possible.
- L'équipe administrative de direction regrette la pression ressentie au moment de l'envoi du courrier qui mentionnait si l'élève était admis ou pas. Ils ont reçu de nombreux courriers insistants. Monsieur Barro tient à rappeler qu'il faut dédramatiser le choix des options.

10 - LES HEURES D'ETUDES AU COLLEGE. Elles seront bien entendu surveillées mais laissées à la liberté des enfants d'aller en étude ou à la médiathèque. La Direction précise qu'il est important que les élèves puissent par eux même évaluer leurs besoins, cela est nécessaire pour rendre autonome les élèves, il est important de laisser des espaces à l'inactivité. Beaucoup de pédopsychiatre regrettent l'hyper activité permanente qui réduit la capacité des enfants à l'imagination et à générer par eux même de l'activité.

11 - DEVOIRS SUR TABLE POUR LES ELEVES EN TERMINALE : En novembre, il y aura un premier bac blanc. Celui sera fixé en conseil pédagogique avec les enseignants comme le reste du calendrier

12 - EFFECTIFS EN CP. 28 élèves, on s'approche effectivement du plafond mais 12 séances sont en 1/2 groupes. Les élèves sont dans de très bonnes conditions d'apprentissages.

13. SPORT & CLASSE DE PREMIERE : c'est le choix du menu en sport (natation ou course) qui a déterminé la configuration des classes. Ce système sera examiné l'an prochain. M. Barro a obtenu l'arrivée d'un Enseignant Expatrié à mission de Conseiller pédagogique en EPS pour la rentrée 2018, cela permettra d'enrichir la réflexion menée par l'équipe EPS.

14. CALENDRIER (sous réserve de confirmation) :

Election des représentants le vendredi 13 octobre
Conseil du 2d degré 2 octobre
Commission immobilière 4 octobre
CE 10 octobre